



Le 20 octobre 2023

## **SUD-Rail dépose une DCI sûreté le 2 octobre, la direction avance, mais il en manque !**

La gare de Limoges, en tant que point central du réseau ferroviaire dans la région, est un lieu de convergence pour des milliers de voyageurs chaque jour. Les agressions et les incivilités se multiplient, et compromettent la sécurité et la santé des agents, en première ligne, ainsi que des voyageurs. Il est de plus en plus évident que la sécurité dans cette gare devient une priorité. Face à cette situation inquiétante, il est impératif que la SNCF prenne des mesures immédiates pour garantir un environnement sûr et sécurisé.

### **Des retours alarmants !**

Les rapports d'incidents et d'agressions à la gare de Limoges ne cessent d'augmenter nécessitant des réponses immédiates. Les cheminots sont confrontés à des agressions verbales et physiques, et les voyageurs de plus en plus vulnérables, n'en déplaise au directeur Sûreté.

#### Extrait du RCC

- « La direction présente les modalités de suivi de tous les faits sûreté commis sur le territoire Nouvelle Aquitaine et rappelle l'importance de signaler via l'outil CEZAR afin d'avoir une traçabilité des faits pour faire appel aux moyens nécessaires pour y remédier. »

Nous apprenons donc que la direction s'appuie seulement et uniquement sur les rapports de l'outil CEZAR ! Mais avons nous tous été informés de son existence et de son fonctionnement ?!?!...

### **Une série d'actions de sécurisation :**

#### Extrait du RCC :

- « Mettre en place une clôture défensive entre le parking de l'Infra et le PRCI (travaux du 09 au 13/10/2023) » ;
- « Fermer l'accès à la piste entre la gare et le dépôt depuis la rue Aristide Briand (le long du local coupure de Limoges) (travaux du 11 au 17 octobre) ».

Cette mise en place en urgence a pour objectif principal d'éviter l'intrusion de personnes étrangères dans les emprises ferroviaires. Cette mesure est essentielle pour prévenir les risques et garantir la sécurité des opérations ferroviaires. Cependant, pour SUD-Rail, ces mesures ne doivent être que le début d'un effort continu pour sécuriser la gare de Limoges. Selon la direction cela « constituerait » un premier pas vers un environnement plus sûr, et « apaiserait » les inquiétudes des agents et des voyageurs.

#### Extrait du RCC :

- « Fermer l'accès à la rue Aristide Briand devant l'entrée du bâtiment de prise de service des ASCT après mise en place des modalités d'accès pompier. »
- « Étudier l'installation de caméra type ARLO lorsque la sécurisation du périmètre sera réalisée. »

La direction a décidé de sécuriser le lieu de prise de service des ASCT en gare de Limoges de la manière suivante :

- Fermeture du portail et des deux accès au niveau de la rue Aristide Briand : Cette mesure vise à empêcher toute personne étrangère au service d'être présente au niveau de l'ECT. La sécurité du personnel sera renforcée et le risque d'intrusion réduit.
- Pour assurer la sécurité des agents, la temporisation de l'éclairage sera désactivée. Les agents ne se retrouveront plus dans l'obscurité.
- La sécurisation pourrait être éventuellement appuyée par l'installation de caméras de sécurité pour surveiller en permanence les zones sensibles.

Extrait du RCC :

- « Multiplier les opérations communes SUGE / forces de l'ordre. A titre d'exemple, le 9 octobre, la SUGE et la gendarmerie de Saint Laurent sur Gorre ont réalisé un accompagnement d'un TER entre Bussière Galant et Limoges puis réalisé des opérations de sécurisation, prévention et verbalisation de plusieurs individus pour détention de stupéfiant en gare de Limoges. »
- « Étendre les plages horaires de la société de gardiennage et maintenir leur présence pour la prestation de fermeture de la gare. »

La direction a rétabli le contact avec les pouvoirs politiques ce qui permet de poursuivre ses actions d'accompagnement des agents. Un accord a été conclu pour assurer le passage et la présence régulière de la police et de la gendarmerie en gare et dans les trains. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'étendre les plages horaires de la société de gardiennage.

Extrait du RCC :

- « Renforcer les passages réguliers de la SUGE en fin de journée afin d'éviter que les errances ne se fixent en gare de Limoges, altérant le sentiment de sécurité de nos agents comme de nos voyageurs. »

La direction de la SNCF travaille également à renforcer la présence de la SUGE en gare, en adaptant leur présence à des heures précises.

Extrait du RCC :

- « Privilégier aux réserves, des utilisations en renfort à bord des trains sur les axes Limoges – Périgueux - Bordeaux, Brive – Périgueux - Bordeaux, Limoges - Poitiers et Brive - Tulle. »

Afin d'accompagner les agents et de renforcer la sécurité dans les trains, l'affectation d'un second agent sur les trains ciblés sera intensifiée.

Extrait du RCC :

- « Prendre en compte les propositions de la délégation sur l'amélioration de l'éclairage du parking Effia aux abords de la résidence train (validation des équipes Gare et connexions d'un éclairage LED), sur la suppression de la temporisation de l'éclairage des marches d'accès de la résidence train (demande formulée à l'ABE d'un éclairage permanent dès lors que la luminosité diminue), sur l'amélioration de l'éclairage de la place maison Dieu. »

De plus, en réponse à la demande de SUD-Rail, la direction a décidé de lancer une campagne de remplacement de l'éclairage existant par des ampoules LED (plus modernes et économes en énergie). Dans le cadre de cette campagne d'amélioration de l'éclairage, une attention particulière sera portée à la place Maison Dieu, un lieu central dans le périmètre de la gare. L'éclairage sur cette place sera optimisé pour garantir une visibilité maximale.

Suite à notre Demande de Concertation Immédiate, la direction de la SNCF n'a eu d'autre choix que de mettre en place des actions pour renforcer la sécurité en gare de Limoges. La mise en œuvre de

diverses actions, telles que une présence policière accrue, l'amélioration de l'éclairage, ou encore le renforcement des équipes dans les trains, est un premier pas significatif. Toutefois, pour le syndicat SUD-Rail, ces mesures, bien que positives, restent insuffisantes. De nombreuses inquiétudes subsistent quant à la sécurité des agents et des voyageurs, d'autant plus dans le contexte actuel...

Le syndicat SUD-Rail rappelle en premier lieu à tous les agents de ne pas se mettre en danger. La sécurité de chacun est la priorité absolue, et il est essentiel d'adopter des pratiques sécuritaires dans toutes les situations.

**Déposer plainte** systématiquement en cas de menace ou d'agression, **et faire un rapport CEZAR**. Le syndicat SUD-Rail soutient pleinement tous les collègues qui font face à de telles situations.

## **NE PRENEZ PAS DE RISQUE, A LA PREMIÈRE MENACE, RETIREZ-VOUS !**

### **Agent.e.s en contact avec le public, dans les gares, les trains... SUD-Rail vous rappelle la démarche à suivre si vous êtes victime**

**Dès la 1<sup>ère</sup> menace, le 1<sup>er</sup> outrage ou agression physique:**

- 1. Appelez le PCNS, votre service et faites-vous relever sur le champs.**
- 2. Demandez à être pris en charge par l'astreinte ; il vous assistera durant toute la procédure.**
- 3. Déposez plainte au plus vite.** Le cadre d'astreinte doit vous accompagner.
- 4. Consultez un médecin ou un service hospitalier en cas d'urgence.**  
Votre salaire, vos indemnités et gratifications ne sont pas amputés en cas d'arrêt de travail suite à agression, outrage, ... *(si vous avez déposé plainte et fait la décl. d'AT)*
- 5. Faites une déclaration d'accident du travail.** Le cadre d'astreinte doit la remplir en respectant scrupuleusement les éléments que vous lui déclarez.
- 6. Sollicitez la cellule de soutien psychologique (0800391787) si vous en ressentez le besoin.**
- 7. Vous serez assisté d'un avocat.** Une fois votre dossier constitué, la SNCF doit mettre à votre disposition un avocat et vous tenir informé tout au long de l'instruction et ce jusqu'à ce que le jugement soit prononcé.





SOLIDAIRES UNITAIRES DEMOCRATIQUES

**Sud**  
*Rail* **LIMOGES**



Mail : [limoges.sud.rail@gmail.com](mailto:limoges.sud.rail@gmail.com) Site : [www.sudrail-limoges.fr](http://www.sudrail-limoges.fr) Facebook : Sud-Rail Limoges

A Limoges le Lundi 2 octobre 2023,

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur, comme vous le savez les agressions sous toutes leurs formes représentent la 1ère cause d'accidents du travail dans la SA Voyageurs. Malgré ce triste constat, la sûreté dans l'entreprise est délaissée suite à la segmentation. Nous vous interpellons donc à ce sujet et de nouveau au travers de cette DCI.

En effet, les cheminots sont, depuis de longues années, victimes de faits sureté (outrages, agressions, incivilités) de plus en plus nombreux. Nous vous l'avons déjà largement exposé en CSE, CT Limousin-Périgord ou en DCI.

L'insécurité chronique durablement installée autour et dans la gare de Limoges à une nouvelle fois mis en danger une ASCT se rendant à l'ECT ainsi que des agents d'escale.

- Nous revendiquons que la sécurisation de la gare et de ses environs soit réalisée durablement et que des actions soient mises en place par les forces de l'ordre.
- Nous revendiquons la mise en place d'une sécurisation à demeure sur une plage horaire de prises et fins de services matinales et tardives, soit faites au local de prise de service des ASCT.
- Nous revendiquons une assistance systématique des agents en gare lors des horaires de début de matinée et de soirée par des acteurs de la sécurité (Suge, agents de sécurité...).
- Nous revendiquons la sécurisation des agents se rendant au parking.

C'est pourquoi, en vertu de l'article 4-2 du chapitre 1 du RH 826, modifiant l'avenant du 13 décembre 2007, la Fédération SUD Rail souhaite être reçue, dans le cadre d'une Demande de Concertation Immédiate, pour traiter de l'ensemble de ces revendications.

Tout cheminot quel que soit son grade doit pouvoir embaucher, travailler et débaucher sereinement, sans avoir la boule au ventre. Il ne tient qu'à vous d'agir rapidement, efficacement et durablement

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir, monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour la syndicat SUD-Rail Limoges